

Annexe de l'arrêté n° 2020/010
ARS MAYOTTE
portant organisation d'un service de garde des officines de pharmacie
durant la période de gestion de la crise sanitaire liée au virus COVID-19

Mamoudzou :

Les 28 et 29 mars : Pharmacie Yaoussalama – Hauts vallons
Le 04 et 05 avril: Pharmacie Ylang - Kawéni
Le 11 et 12 Avril: Pharmacie de Mtsapéré - Mtsapéré
Le lundi 13 avril: Pharmacie du Lagon - Mamoudzou
Les 18 et 19 Avril : Pharmacie de Passamainty - Passamainty

Petite terre :

Les 28 et 29 mars : Pharmacie de petite Terre - Labattoir centre ville
Le 04 et 05 avril: Pharmacie de petite Terre - Labattoir centre ville
Le 11 et 12 Avril: Pharmacie de petite Terre - Labattoir centre ville
Le lundi 13 avril: Pharmacie de petite Terre - Labattoir centre ville
Les 18 et 19 Avril : Pharmacie de petite Terre - Labattoir centre ville

Nord :

Les 28 et 29 mars : Pharmacie des Makis - Trévani
Le 04 et 05 avril: Pharmacie de Combani - Combani
Le 11 et 12 Avril: Pharmacie de Koungou - Koungou
Le lundi 13 avril: Pharmacie Manta - Mtsangamouji
Les 18 et 19 Avril : Pharmacie des Ilots - Mtsamboro

Sud:

Le 28 mars : Pharmacie Karibu - Sada
Le 29 mars : Pharmacie du Sud - Chirongui
Le 04 avril: Pharmacie des Tortues – Bandrélé
Le 05 avril : Pharmacie de l'île - M'Zouazia
Le 11 avril: Pharmacie de l'île – M'Zouazia
Le 12 avril : Pharmacie du Sud – Chirongui (Mramadoudou)
Le lundi 13 avril: Pharmacie du Souimanga – Carrefour de Chiconi

